



BILAN ACTIF

KMAD	31-déc-14	31-déc-13
Actif non courant		
Immobilisations corporelles et incorporelles	48 344	20 521
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	41 612 199	40 334 140
Participations dans les entreprises associées	-	-
Autres actifs financiers non courants	2 576	4 456
Impôts différés actifs	1 071 977	1 233 977
Instruments dérivés	2 425	1 714
Autres actifs non courants	3 467 880	2 323 223
Total actif non courant	46 205 401	43 918 031
Actif courant		
Autres actifs financiers	22 285	1 165 931
Stocks	-	-
Clients et autres débiteurs	157 253	127 001
Autres actifs courants	238 510	50 949
Trésorerie et équivalents de trésorerie	996 344	105 887
Total actif courant	1 414 392	1 449 769
TOTAL DE L'ACTIF	47 619 793	45 367 801

BILAN PASSIF

KMAD	31-déc-14	31-déc-13
Capitaux propres		
Capital	13 435 629	12 295 629
Réserves consolidées	-6 309 565	-6 247 314
Résultat de l'exercice	-745 314	-45 358
Capitaux propres part du Groupe	6 380 750	6 002 957
Intérêts minoritaires	-	-
Total des capitaux propres	6 380 750	6 002 957
Passif non courant		
Emprunts non courants	36 665 418	35 078 363
Impôts différés	237 465	212 349
Provisions non courantes	2 226 538	1 941 009
Autres passifs non courants	49 858	31 288
Total passif non courant	39 179 279	37 263 010
Passif courant		
Fournisseurs et autres créanciers	1 028 251	1 182 610
Provisions courantes	-	-
Autres passifs	909 900	766 742
Découvert	121 613	152 481
Total passif courant	2 059 764	2 101 833
TOTAL DU PASSIF	47 619 793	45 367 801

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

	31-déc-14	31-déc-13
Chiffre d'affaires dont :		
- chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	2 217 391	2 166 107
- chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	2 657 126	2 660 841
Achats et charges externes	-3 038 135	-3 056 769
Charges de personnel	-171 639	-167 048
Impôts et taxes	-136 141	-213 458
Dotations aux amortissements	-956 678	-900 843
Dotations aux provisions (nettes des reprises)	-97 760	-264 843
Autres produits et charges d'exploitation	64 004	47 893
Résultat opérationnel courant	538 169	271 880
Autres produits et charges opérationnels	27 834	30 008
Résultat opérationnel	566 004	301 889
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	-	-
Coût de l'endettement financier brut	-689 481	-1 420 437
Coût de l'endettement financier net	-689 481	-1 420 437
Autres produits et charges financiers	-413 328	975 691
Quote-part du résultat des entreprises associées	-	-
Impôt sur le résultat	-208 508	97 500
Résultat net avant résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-745 314	-45 358
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
Résultat net	-745 314	-45 358
- dont part du Groupe	-745 314	-45 358
- dont intérêts minoritaires	-	-
Résultat revenant aux actionnaires de la société par action :		
- résultat de base par action (part du Groupe)	-0,028	-0,002
- résultat dilué par action (part du Groupe)	-0,028	-0,002

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

	Capital	Réserves	Résultat	Total part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 01/01/2013	12 295 629	-5 617 747	-629 567	6 048 315	-	6 048 315
Affectation du résultat précédent	-	-629 567	629 567	-	-	-
Augmentation de capital	-	-	-	-	-	-
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-45 358	-45 358	-	-45 358
Juste valeur des dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2013	12 295 629	-6 247 314	-45 358	6 002 957	-	6 002 957
Capitaux propres au 01/01/2014	12 295 629	-6 247 314	-45 358	6 002 957	-	6 002 957
Affectation du résultat précédent	-	-45 358	45 358	-	-	-
Augmentation de capital	1 140 000	-	-	1 140 000	-	1 140 000
Dividendes versés aux actionnaires	-	-	-	-	-	-
Résultat net	-	-	-745 314	-745 314	-	-745 314
Juste valeur des dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-16 893	-	-16 893	-	-16 893
Capitaux propres au 31/12/2014	13 435 629	-6 309 565	-745 314	6 380 750	-	6 380 750

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

	déc-14	déc-13
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	-46 594	85 625
Résultat net	-745 314	-45 358
Dotations nettes aux amortissements et provisions	1 152 097	1 146 538
Gains et pertes de change latente	91 102	-904 525
Résultat sur cessions	807	-2 158
Autofinancement	498 692	194 496
Charge nette d'intérêts	689 481	1 420 437
Variation des impôts différés	194 394	-110 411
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	914 633	-292 958
Flux nets de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (I)	2 297 200	1 211 565
Acquisition d'immobilisations	-2 664 005	-2 679 260
Actifs et passifs financiers non courants	-1 142 777	55 308
Total des acquisitions d'actifs non courant	-3 806 782	-2 623 952
Cession et réduction d'immobilisations	465 147	349 928
Subvention d'investissement reçue	20 000	-
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement (II)	-3 321 635	-2 274 024
Dividendes versés aux actionnaires	-	-
Remboursement d'emprunts	-1 326 316	-1 299 568
Emission d'emprunts	2 821 557	3 647 487
Somme reçues/payées à la suite d'augmentation/réduction de capital	1 140 000	2 759
Intérêts financiers nets versés	-689 481	-1 420 437
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement (III)	1 945 759	930 240
Variation de trésorerie (I + II + III)	921 325	-132 219
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	874 731	-46 594

RESUME DES NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

REFERENCIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés de groupe ADM sont établis en conformité avec les normes comptables internationales publiées par l'IASB et telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31/12/2014, modalité permise par l'avis n°5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26/05/2005 et est conforme aux dispositions de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) entrée en vigueur le 01/04/2012.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards), les IAS (International Accounting Standards) et leurs interprétations SIC et IFRIC (Standards Interpretations Committee et International Financial Reporting Interpretations Committee).

NOTE 1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION AU 31/12/2014

Société	Forme Juridique	% d'intérêt et de contrôle	Méthode de consolidation
Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)	SA	100%	Société consolidante
ADM- PARK S.A	SA	99,92%	Intégration globale
ADM- PROJET S.A	SA	99,92%	Intégration globale

NOTE 2. IFRIC12 ET CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession est traité par l'interprétation IFRIC 12 publiée par l'IASB et adoptée par l'Union européenne le 25 mars 2009. Cette interprétation prévoit que dans le cas où le concessionnaire reçoit un droit de facturer une rémunération pour l'utilisation d'un actif et pour lequel il supporte, in fine, le risque d'exploitation, cet actif, représentant le droit du concessionnaire à percevoir une rémunération auprès des usagers est inscrit en immobilisation incorporelle. Ce modèle de l'actif incorporel s'applique particulièrement aux infrastructures autoroutières actuellement gérées par ADM car elle dispose d'un droit à percevoir des péages (ou autres rémunérations) auprès des usagers, en contrepartie du financement, de la construction, de l'exploitation et de l'entretien de l'infrastructure.

Les immobilisations inscrites au bilan du Groupe correspondent pour leur quasi-totalité aux immobilisations incorporelles du domaine concédé; pour l'essentiel, elles reviennent gratuitement à l'Etat à l'expiration de la concession.

La concession s'étend aux autoroutes ou sections d'autoroutes exploitées par le Groupe, ainsi qu'à tous les terrains, ouvrages et installations nécessaires à la construction, à l'entretien et à l'exploitation de chaque autoroute ou section d'autoroute susvisée, y compris les raccordements aux voiries existantes, les dépendances et installations annexes directement nécessaires au service des usagers ou réalisées en vue d'améliorer l'exploitation.

NOTE 3. PRINCIPALES METHODES ET REGLES COMPTABLES

BASE D'EVALUATION

Les états financiers sont présentés en milliers de dirhams (KMAD) arrondis au millier le plus proche. Les actifs et les passifs sont comptabilisés au bilan à leur coût historique, éventuellement amortis, sous réserve des cas particuliers suivants:

- Les équivalents de trésorerie, les placements financiers et les instruments dérivés figurent au bilan à leur juste valeur;
- Les provisions pour risques et charges reflètent la valeur actualisée des paiements estimés.

1- Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Les immobilisations incorporelles du domaine concédé correspondent au droit d'ADM d'exploiter le réseau d'autoroutes qui lui concède l'ETAT en contrepartie de la réception des usagers du péage. Ce droit est évalué à la juste valeur des investissements nécessaires à la conception et à la construction des autoroutes ainsi qu'aux travaux complémentaires relatifs aux améliorations ultérieures.

2- Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à la construction d'un actif sont incorporés dans le coût de cet actif. Dans le cas du Groupe, les actifs éligibles sont les immobilisations incorporelles du domaine concédé dont la construction s'étale sur une période de plus de douze mois.

3- Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs ont des échéances à court terme, à l'exception du crédit de TVA. Les créances clients et autres débiteurs sont valorisés à leur valeur nominale. Celles qui présentent des incertitudes quant à leur recouvrement font l'objet d'une dépréciation. Le crédit de TVA dont l'échéance de récupération est supérieure à 12 mois fait l'objet d'actualisation; les ajustements étant portés au compte de résultat.

4- Emprunts et dettes de financement

Les emprunts ordinaires, obligataires et les autres dettes de financement sont évalués au coût amorti au taux d'intérêt effectif, intégrant les primes d'émission et de remboursement, ainsi que les frais d'émission et les commissions de garantie.

5- Provisions pour maintien en état de l'infrastructure

Les obligations contractuelles de maintien en état des ouvrages concédés donnent lieu à la constatation de provisions pour maintien. Elles sont constituées principalement par le montant des dépenses de grosses réparations des chaussées attendues et jugées nécessaires pour éteindre l'obligation dans les 10 prochaines années et calculées sur la base d'un programme pluriannuel révisé chaque année.

La part à plus d'un an des provisions pour maintien en état de l'infrastructure sont comptabilisées en provisions non courantes pour leur montant actualisé. Le coût d'actualisation étant comptabilisé en charges financières.

6- Chiffre d'affaires

Conformément à l'IFRIC 12, le chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession couvre l'activité d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement d'un ouvrage qu'il met à disposition du concédant. Ce chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement, conformément à la norme IAS 11. Le chiffre d'affaires lié à l'exploitation est comptabilisé selon la norme IAS 18.



COMMENTAIRE DES PRINCIPALES VARIATIONS SUR LES COMPTES

1- Immobilisations incorporelles du domaine concédé

Valeurs brutes (en milliers de dirhams)	Au 31.12.13	Augmentation	Diminution	Au 31.12.14
Immobilisations incorporelles du domaine concédé	46 817 057	2 201 533	-	49 018 590
Amortissement des immobilisations incorporelles du domaine concédé	6 482 916	923 475	-	7 406 391
Valeurs nettes	40 334 141	1 278 058	-	41 612 199

L'augmentation des immobilisations incorporelles en concession s'explique essentiellement par l'avancement des travaux sur les tronçons Berrechid-Beni Mellal, El Jadida - Safi, le Contournement de Rabat.

2. Autres Actifs non courant

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.14	Au 31.12.13
Impôts différés actifs	1 071 977	1 233 977
Instruments dérivés (trading)	2 425	1 714
Autres débiteurs non courants	3 467 880	2 323 223
Autres actifs non courants	4 542 281	3 558 914

L'augmentation des actifs non courants 983 millions de dirhams s'explique essentiellement par l'augmentation du montant de compte Etat TVA récupérable du fait de :

- La baisse des taux d'actualisation suite à la diminution des taux de rémunération des bons de trésor sur le marché secondaire en 2014 ;
- Le changement du taux de TVA applicable aux péages des autoroutes et son impact sur les flux futurs de récupération du crédit de TVA.

3. Autres actifs courants

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.14	Au 31.12.13
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	22 285	1 165 931
Autres débiteurs courants	238 510	50 949
Autres actifs courants	260 795	1 216 880

Les actifs financiers à la juste valeur par le résultat comprennent excédents de trésorerie placés et valorisés à leur juste valeur à la date de clôture. Les autres débiteurs courants comprennent essentiellement les sommes non libérées par les actionnaires suite à l'augmentation de capital, les créances sur l'Etat outre que la créance TVA qui a été reclassée en actif non courant.

4. Provisions

(En milliers de dirhams)	Au 31.12.13	Dotations	Reprises de provisions utilisées	Effet Actualisation	Changement d'estimation	Au 31.12.14
Provision pour maintien en état de l'infrastructure	1 923 679	542 189	207 843	191 296	-236 586	2 212 735
Provisions pour risques et charges	17 331		3 527			13 803
Provisions NC	1 941 009	542 189	211 370	191 296	-236 586	2 226 538

La provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour un brut au 31 décembre 2014 de 2 484 MMAD a été calculée sur la base des prévisions de dépenses de grosses réparations par tronçon mis en service et pendant les 10 prochaines années. Le montant actualisé de cette provision au 31 décembre 2014 est de 2213 MMAD.

5. Information sur les actifs et passifs financiers

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.14	À moins d'un an	De 1 à 5 ans	À plus de 5 ans
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	22 285	22 285	-	-
Trésorerie	996 344	996 344	-	-
Sous-total actifs financiers	1 040 636	1 040 636	-	-
Emprunts à long terme	36 665 418	1 359 480	11 397 309	23 908 629
Fournisseurs	1 028 251	1 028 251	-	-
Emprunts à court terme et dettes financières diverses	-	-	-	-
Sous-total passifs financiers	37 693 670	2 387 732	11 397 309	23 908 629

L'évolution de l'encours des emprunts qui était en 2013 de 35 078 millions de dirhams s'explique par un nouvel emprunt obligataire pour 1 200 millions de dirhams et les tirages sur les lignes d'emprunts concessionnels pour le reste.

6. Passifs éventuels

Conformément à la législation fiscale au Maroc, les déclarations de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM) au titre de l'impôt sur les sociétés (IS), de l'impôt sur les revenus (IR) et de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2011 à 2014 peuvent faire l'objet d'un contrôle fiscal.

ADM est en contentieux devant la juridiction administrative de Rabat avec certaines entreprises dans le cadre de l'exécution des marchés principaux de travaux de construction de tronçons autoroutiers. Au 31 décembre 2014, ADM considère qu'aucun des litiges en cours n'est susceptible d'avoir un impact défavorable sur son résultat d'exploitation, son activité ou sa situation financière.

7. Chiffre d'affaires

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.14	Au 31.12.13
Chiffre d'affaires lié à l'exploitation de l'infrastructure	2 217 391	2 166 107
Chiffre d'affaires pour la construction des infrastructures en concession	2 657 126	2 660 841
Autres produits (transfert de charges)	64 004	47 893
Chiffres d'affaires	4 938 521	4 874 842

Le chiffre d'affaires construction des infrastructures en concession correspond à l'activité de constructeur d'ADM au titre de ses obligations de conception, de construction et de financement des ouvrages, essentiellement les tronçons relatifs aux autoroutes Berrechid-Beni Mellal, El Jadida - Safi, le Contournement de Rabat.

8. Achats et autres charges externes

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.14	Au 31.12.13
Charges liées à la construction des infrastructures en concession	2 657 126	2 660 841
Energies et Fournitures	29 619	27 015
Achat de travaux, études et prestations de services	142 867	138 563
Entretien routier	127 686	163 995
Entretien réparation des biens mobiliers	12 043	15 070
Divers	68 794	51 285
Achats et charges externes	3 038 135	3 056 769

9. Coût de l'endettement

(en milliers de dirhams)	Au 31.12.14	Au 31.12.13
Intérêts et charges financières assimilées	1 457 912	1 377 441
Variation de juste valeur des instruments financiers	396	2 836
Effet actualisation	-768 676	40 015
Autres retraitements	-151	144
Coût de l'endettement	689 481	1 420 437

Les intérêts et charges financières comprennent les intérêts de l'exercice sur les emprunts en cours et l'amortissement en application des normes IFRS de la commission de garantie relative aux emprunts. Cette commission s'analyse en IFRS comme un coût d'emprunt et rentre dans le calcul du taux d'intérêt effectif.

L'augmentation des intérêts et charges financières s'explique principalement par la hausse de l'endettement du Groupe. L'effet actualisation/désactualisation concerne principalement la provision pour maintien en l'état de l'infrastructure pour +191MMAD, de la créance TVA pour -1 012MMAD et des commissions de garantie pour +74MMAD.

10. Engagements

- Engagements donnés : Le Groupe n'a donné aucun engagement significatifs au 31 décembre 2014, ni au 31 décembre 2013.
- Engagements reçus :

en KDH (en milliers de dirhams)	31.12.14	31.12.13
* Avals et cautions		
* Cautions Reçues sur marché en dirhams	2 146 355	3 244 133
* Cautions Reçues sur marché en USD	139 085	93 905
* Cautions Reçues sur marché en EURO	411 704	464 069
* Autres engagements reçus		
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts concessionnels contractés	23 028 712	22 742 940
* Engagement de garantie de l'Etat des emprunts obligataires émis	14 470 000	13 290 000
Engagements reçus	40 195 856	39 835 049

11. Gestion des risques

L'activité gestion des risques permet d'identifier, d'évaluer, de traiter et de suivre les risques du groupe ADM. Les risques pris en charge sont de toutes natures: risques opérationnels, financiers, stratégiques, humains, réglementaires ou de réputation.

La gestion des risques s'appuie sur un processus structuré et documenté, ainsi que sur une «politique de gestion des risques» approuvée par la direction générale.

ADM a souscrit diverses polices d'assurances et estime satisfaisant le niveau de couverture des risques potentiels significatifs.

ATTESTATION



Aux actionnaires de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (SNAM S.A.) Hay Yyad Rabat



World Conseil et Audit

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2014

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci joints de la Société Nationale des Autoroutes du Maroc (SNAM S.A.), lesquels comprennent le bilan au 31 décembre 31/12/2014, le compte de produits et charges, l'état des variations des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 6 380 750 dont une perte nette consolidée de KMAD 745 314.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel comptable IFRS (International Financial Reporting Standards). Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des Audités

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

2- Le crédit de TVA totalise un montant de DH 3 468 millions de dirhams au 31 décembre 2014. Ce compte enregistré toujours une augmentation significative et continue par rapport aux exercices précédents due principalement au fait que les investissements sont réalisés au taux de 20% alors que la TVA collectée sur les recettes de péage était de 10% jusqu'à 2014.

3-Les états de rapprochements bancaires comportent des montants en suspens en cours d'appurement au 31 décembre 2014 dont l'origine remonte principalement aux exercices 2012 et 2013.

Compte tenu de ce qui précède, nous ne pouvons nous prononcer sur l'impact des éléments énumérés qui pourraient résulter de l'appareillage de l'ensemble des comptes de trésorerie au 31 décembre 2014.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe 2 à 3, nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 Décembre 2014 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS).

Rabat, le 20 Mai 2015

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Monsieur Adib BENBRAHIM
Expert comptable DPLE

Monsieur Omar Sektat
Expert comptable DPLE

Signature et tampon de Monsieur Adib BENBRAHIM

Signature et tampon de Monsieur Omar Sektat